

Promotion de la santé et éducation à l'environnement : *Des alliées par nature*

IREPS Aquitaine / GRAINE Aquitaine
Bordeaux – 13 novembre 2014

Christine FERRON, Instance Régionale d'Education
et de Promotion de la santé de Bretagne



Plan

1. Une alliance historique
2. Des passerelles au cœur de la Charte d’Ottawa de promotion de la santé
3. Education pour la santé, éducation à l’environnement : une même démarche éducative

1. Une alliance historique

2. Des passerelles au cœur de la Charte d'Ottawa de promotion de la santé



World Health Organization
Organisation mondiale de la Santé



Health and Welfare
Canada
Santé et Bien-être social
Canada



Canadian Public
Health Association
Association canadienne
de santé publique

OTTAWA CHARTER FOR HEALTH PROMOTION CHARTE D'OTTAWA POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ



AN INTERNATIONAL CONFERENCE
ON HEALTH PROMOTION
The move towards a new public health

November 17-21, 1986 Ottawa, Ontario, Canada

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE
POUR LA PROMOTION DE LA SANTÉ
Vers une nouvelle santé publique

17-21 novembre 1986 Ottawa (Ontario) Canada

C. Ferron - 2014

Cinq axes d'intervention

- 1. Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé
- 2. Créer des environnements favorables à la santé et soutenants
- 3. Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.
- 4. Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent
- 5. Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé

CINQ AXES D'INTERVENTION

- 1. Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé**
- 2. Créer des environnements favorables à la santé et soutenants**
- 3. Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.**
- 4. Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent**
- 5. Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé**

1. PROMOUVOIR DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ

A. Il s'agit non seulement des politiques de **santé**, mais aussi des politiques sociales, économiques, éducatives, de l'emploi et des loisirs, **de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme.**

⇒ **Notions de « santé dans toutes les politiques » et de déterminants de la santé**

B. Promouvoir la santé suppose **l'interpellation directe des décideurs sur l'impact de leurs décisions** sur la santé des populations.

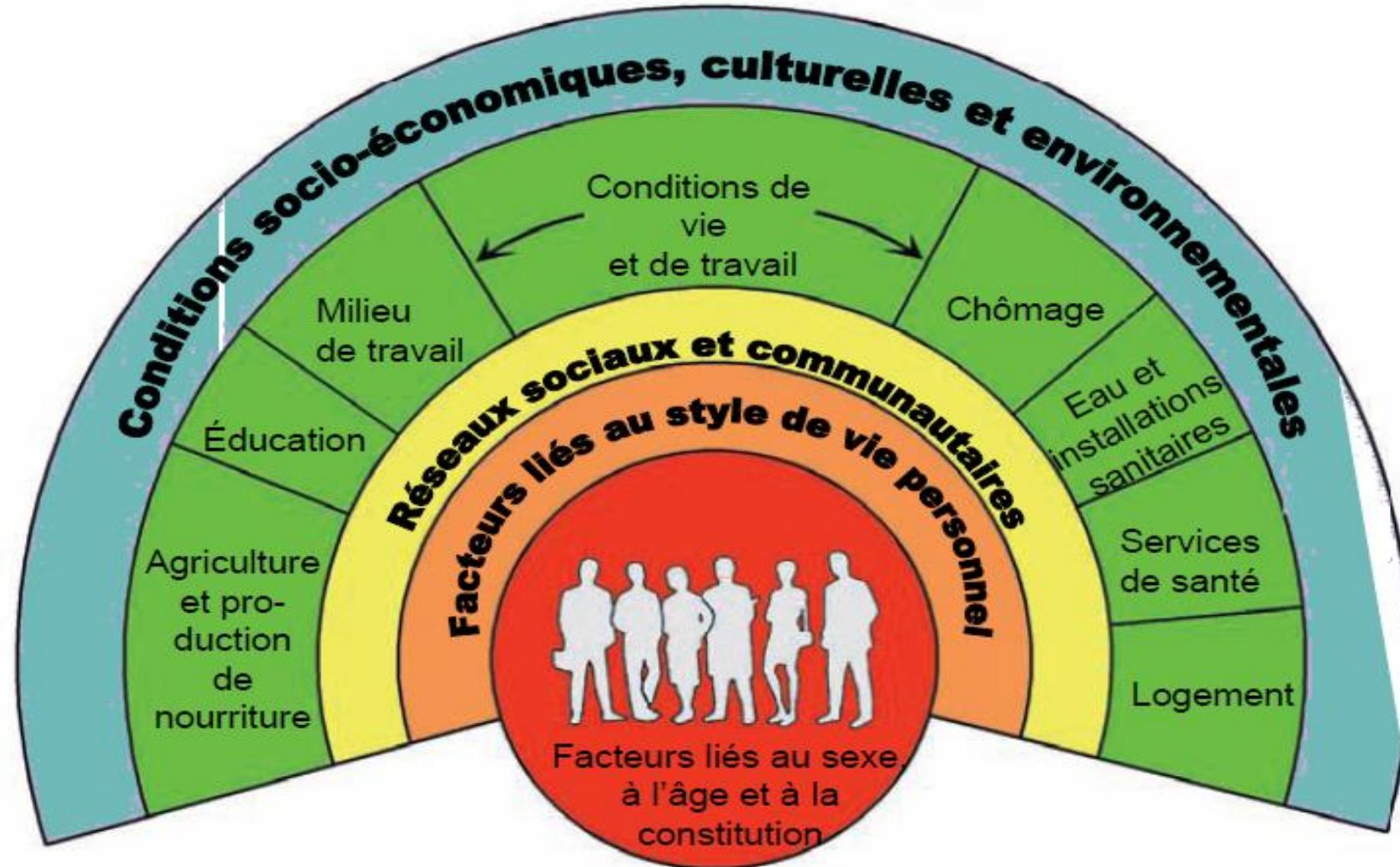
⇒ **Notion de responsabilité politique**

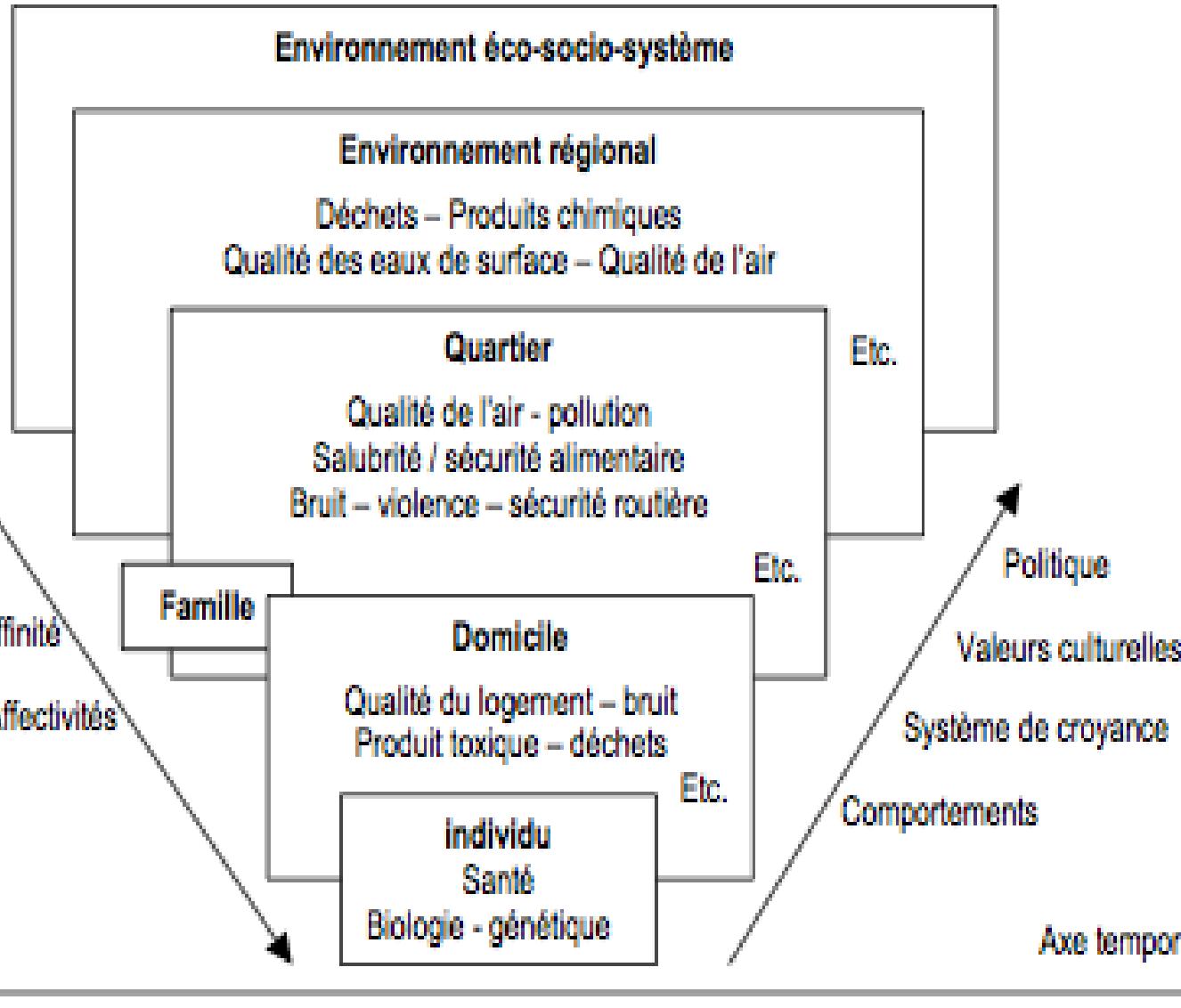
Cette stratégie inclut des actions d'**advocacy** ou de plaidoyer pour la santé

A. DÉFINITION DES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

- Ensemble des conditions qui influencent la santé des populations

DAHLGREN & WHITEHEAD, 1991





-- Figure 1 : Problématiques de la santé dans une perspective éco-socio-systémique --

Interactions Environnement – Comportements de santé

⇒ Exemple 1 : les déterminants de l'activité physique

- Bauman A, Reis R, Sallis J, Wells J, Loos R, Martin B.

Correlates of physical activity: why are some people physically active and others not?

The Lancet 2012;380(9838):258-71.

1. PROMOUVOIR DES POLITIQUES PUBLIQUES FAVORABLES À LA SANTÉ (suite)

B. NOTION DE RESPONSABILITÉ POLITIQUE

- Nécessité d'**évaluer l'impact sur la santé de toutes les politiques, programmes ou services**, de façon à faire évoluer les décisions des pouvoirs publics dans un sens favorable à la santé des populations.
- Une notion centrale : la **responsabilité en matière de santé**
 - « Les gouvernements sont responsables envers les populations des conséquences de leurs politiques, ou de leur absence de politique, sur la santé publique. »
(J. Green & K. Tones, Health promotion : Planning and strategies, 2010)

CINQ AXES D'INTERVENTION

1. Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé
2. **Créer des environnements favorables à la santé et soutenants**
3. Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.
4. Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent
5. Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé

2. CRÉER DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ ET SOUTENANTS

- Il s'agit de créer **des environnements de vie et de travail** qui soient à la fois sûrs et **respectueux des équilibres et ressources naturels.**
- Il s'agit aussi **d'environnements sociaux** aptes à soutenir les personnes et les communautés dans leurs efforts de changement, vers plus de bien-être et de qualité de vie.

2. CRÉER DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ ET SOUTENANTS (suite et fin)

- « **To make healthy choice the easiest choice** »
= faire en sorte que les choix favorables à la santé deviennent les choix les plus faciles
- Encourager la **participation** des citoyens à l'amélioration de leur cadre de vie

CINQ AXES D'INTERVENTION

1. Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé
2. Créer des environnements favorables à la santé et soutenants
3. **Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.**
4. Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent
5. Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé

3. SOUTENIR LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS À LA DÉFINITION DES PRIORITÉS, À LA PRISE DE DÉCISION ET À LA RÉALISATION DES ACTIONS

- **L'action communautaire (ou de santé communautaire)** consiste à mobiliser les personnes et les groupes les plus directement concernés par le problème à résoudre
- Partir de leurs **préoccupations**
- Fixer **avec la population concernée** les objectifs des interventions et leurs modalités de mise en œuvre (y compris l'évaluation)

3. SOUTENIR LA PARTICIPATION EFFECTIVE DES INDIVIDUS ET DES COMMUNAUTÉS À LA DÉFINITION DES PRIORITÉS, À LA PRISE DE DÉCISION ET À LA RÉALISATION DES ACTIONS

- Cette implication directe des communautés et des personnes a pour effet leur **empowerment**

UNE DÉFINITION DE L'EMPOWERMENT

- La capacité des individus à acquérir du pouvoir socialement, politiquement, économiquement et psychologiquement, à travers
 - (1) L'accès à l'information, à la connaissance et aux compétences ;**
 - (2) L'implication dans les processus de prise de décision ;**
 - (3) La capacité à formuler des demandes envers les institutions et les structures décisionnaires ;**
 - (4) L'efficacité personnelle, la participation communautaire et le contrôle perçu.**

(Zimmerman MA. Empowerment theory: psychological, organizational and community levels of analysis, 2000; Narayan D. Empowerment and poverty reduction: a sourcebook. 2002)

DES STRATÉGIES D'EMPOWERMENT SUR PLUSIEURS NIVEAUX D'INTERVENTION

1. Empowerment psychologique / individuel

Développer compétences psychosociales, estime de soi, confiance en soi, conscience critique, prise d'initiative, motivation à l'action sociale (*Gibson, 1991; Anderson, 1996*)

2. Empowerment communautaire

Créer un sens de la communauté; aider la communauté à s'organiser, à développer sa capacité d'initiative (*Lackey, Burke, Peterson, 1987*)

3. Empowerment organisationnel

Faire en sorte que les organisations sociales permettent l'expression de ce pouvoir individuel et communautaire par la collaboration (*Hawley & Mc Writer, 1991*) et le transfert des moyens d'agir (*Cornwall & Perlman, 1990*)

⇒ **STRATÉGIE GLOBALE**

Dans la littérature Santé environnement ➔
ACCENT MIS SUR L'EMPOWERMENT INDIVIDUEL ET
COMMUNAUTAIRE

- 1. Éducation et prise de conscience**
- 2. Développement de structures participatives**
- 3. Communication et participation**

1. Éducation et prise de conscience

- Stimuler des **espaces d'échanges de connaissances et de dialogues de savoirs sur l'environnement**, au sein de la communauté
- Encourager **une communication ouverte et une compréhension partagée** de la situation ou du problème
- Amener chacun à prendre conscience **de son milieu de vie, des rapports entre son environnement et sa santé**
- Former **des citoyens capables de comprendre le monde où ils vivent et de définir solidairement le bien commun**

2. Développement de structures participatives

- Mettre en place des **structures** qui s'appuient sur la **participation citoyenne locale** dans la **prise de décision** pour ce qui concerne l'environnement
- Créer un **processus** favorisant la **participation des acteurs communautaires** au développement de tout projet en santé environnementale

3. Communication et participation

- Veiller à une **communication efficace** pour assurer la participation entre les différents acteurs : professionnels de la santé, professionnels de l'environnement, membres de la communauté, etc..
- La communication
 - favorise la **confiance**
 - permet aux membres de la communauté
 - de jouer un rôle actif
 - de s'approprier la problématique
 - de partager la responsabilité des solutions

Un fonctionnement complémentaire et simultané des différents niveaux (individuel/communautaire/organisationnel)

- « **Le rôle de l'organisation des populations marginalisées** dans le sens d'une amélioration de leur capacité à exercer des choix et à transformer leurs vies » est aussi important que « **le rôle du contexte** institutionnel, politique, économique et gouvernemental qui **autorise** les acteurs à mettre en œuvre des actions efficaces ou au contraire **les en empêche**»

(Wallerstein, 2006)

PROMOUVOIR LA SANTE ET LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT PAR DES STRATEGIES D'EMPOWERMENT, C'EST...

- **Bousculer** un ordre établi
- Rééquilibrer et **partager** des pouvoirs
- Repenser en profondeur **les rôles et les places**
- Soutenir et mettre en œuvre des projets fondés sur la **confiance** en la capacité des personnes et des groupes, à décider de leur vie et de leur santé

CINQ AXES D'INTERVENTION

- 1. Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé**
- 2. Créer des environnements favorables à la santé et soutenants**
- 3. Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.**
- 4. Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent**
- 5. Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé**

4. FAVORISER LA RÉORIENTATION DES SERVICES DE SANTÉ, DANS LE SENS D'UNE PLUS GRANDE PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES POPULATIONS QU'ILS SERVENT

Cette réorientation des services de santé suppose

- d'une part, un **décloisonnement entre les activités curatives et la prévention**, les soins permettant de prévenir certains troubles et de promouvoir la santé, et l'éducation pour la santé (dans sa dimension d'accompagnement thérapeutique) ayant un impact positif sur l'efficacité des soins
- d'autre part, le **développement de la démocratie sanitaire et la prise en compte de la parole des usagers**

CINQ AXES D'INTERVENTION

- 1. Promouvoir des politiques publiques favorables à la santé**
- 2. Créer des environnements favorables à la santé et soutenants**
- 3. Soutenir la participation effective des individus et des communautés à la définition des priorités, à la prise de décision et à la réalisation des actions.**
- 4. Favoriser la réorientation des services de santé, dans le sens d'une plus grande prise en compte des besoins des populations qu'ils servent**
- 5. Développer les aptitudes personnelles par l'éducation pour la santé**

5. DÉVELOPPER LES APTITUDES PERSONNELLES PAR L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

➤ « L'éducation pour la santé comprend toutes les activités visant intentionnellement l'accroissement des connaissances en matière de santé et le développement d'aptitudes influençant positivement la santé des individus et des groupes. »

(D. Nutbeam, Health promotion glossary, Health promotion International, 13 (4), 1998)

5. DÉVELOPPER LES APTITUDES PERSONNELLES PAR L'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

- Des aptitudes permettant aux personnes et aux groupes de s'investir dans les quatre autres axes de la promotion de la santé
 - interroger les politiques
 - améliorer leur cadre de vie
 - s'exprimer dans le débat public
 - faire évoluer le système de soins

EDUQUER N'EST PAS PRESCRIRE

(ou faire peur, ou culpabiliser, ou stigmatiser...)

- **Mettre les personnes en situation de comprendre**
 - Ce qui influence leurs comportements
 - Comment gérer des motivations contradictoires
- **Développer leurs capacités d'écoute, de réflexion et d'analyse**
- **Les mettre en capacité de faire les choix qu'ils jugeront bons pour eux-mêmes ou pour la collectivité**

L'éducation pour la santé...

... « n'a pas pour objectif de parler au public de sa santé, mais de lui donner l'aptitude de parler de sa santé et des éléments qui la contraignent ou la favorisent, des choix à faire, des décisions à prendre, de l'autonomie et de la justice sociale »
(J.P. Deschamps, 1985)

Le grand enjeu de l'éducation pour la santé...

... « est de donner à chaque citoyen l'aptitude à participer au débat sur sa santé et sa qualité de vie et les déterminants de celle-ci, sur les mesures prises pour assurer sa santé et son bien-être, sur les politiques locales ou institutionnelles de santé » (*J.P. Deschamps, 1985*)

3. Education pour la santé, éducation à l'environnement : une même démarche éducative

L'objet de l'éducation relative à l'environnement...

... « **n'est pas l'environnement comme tel.** Ce dernier est l'objet des sciences de l'environnement.

L'éducation relative à l'environnement se penche sur **la relation des personnes et des groupes sociaux à l'environnement.**

Cette relation est essentiellement déterminée par **la représentation de l'environnement que chacun construit** : nature, ressource, problème, milieu de vie ou territoire ou biosphère, projet communautaire, etc. »

(L. Sauvé et H. Godmaire, 2004)

La santé environnementale...

... « a évolué d'un modèle individuel centré sur l'**agir de chaque personne** prise individuellement vers un modèle axé sur la communauté et la participation de ses différents acteurs dans **un agir collectif** ».

(S. Srinivasan et A. Dearry, 2004)

Cette conception de l'éducation...

... « va bien au-delà de la transmission d'informations visant la sensibilisation ou la diffusion de consignes en vue de la modification de comportements »

(L. Sauvé et H. Godmaire, 2004)

C'est un processus actif...

... « au sein des communautés concernées impliquant le développement **de l'autonomie, de la créativité et de l'esprit critique** (notamment en matière de recherche d'informations, d'analyse des questions socio-environnementales et de prise de décision) ainsi que le développement **d'un vouloir et d'un pouvoir-faire** chez les participants »

(L. Sauvé, 2003).

La participation des populations dans le champ de la santé environnementale

- un quadruple intérêt -

- Épistémologique
- Éthique
- Stratégique
- Ontologique

L'intérêt épistémologique de la participation

- **Construire ensemble des connaissances en santé environnement qui aient une forte utilité sociale**
- « *L'approche participative, qui suppose la légitimation de divers types et modes de construction de savoir, aide à construire une science plus éclairée, plus pertinente et utile, et à situer cette dernière dans un système de connaissances ou de valeurs qui favorisent une appréhension globale des réalités et la conception de projets d'intervention plus appropriés* » (L. Sauvé et H. Godmaire, 2004)

L'intérêt épistémologique de la participation

- Intégrer différents points de vue pour englober toute la complexité des problèmes de santé environnement
- « *La dynamique participative fait « éclater la problématique » et met au jour la multiplicité et la complexité des relations écosystémiques. La participation des divers acteurs devient garante finalement d'une vision globale, contextualisée et signifiante* » (L. Sauvé et H. Godmaire, 2004)

L'intérêt éthique de la participation

- Favoriser l'engagement dans l'action sur la base de valeurs et de finalités partagées
- « *L'élaboration cognitive est inséparable de l'engagement humain et du choix des valeurs qu'il implique* » (F. Guattari, 1992)
- *La participation favorise « la réflexion sur la finalité des savoirs produits, en particulier sur leur pertinence et utilité auprès des groupes sociaux concernés »* (L. Sauvé et H. Godmaire, 2004)

L'intérêt éthique de la participation

- Donner un sens politique aux valeurs qui motivent l'action
- « *L'environnement est un objet politique, c'est-à-dire qui concerne les choses publiques : les décisions doivent être partagées et les projets, collectivement conçus et assumés. Puisque les décisions et l'agir reposent sur des systèmes de valeurs, l'approche participative offre un contexte privilégié de clarification des valeurs de chacun et de discussion de ces dernières.* » (L. Sauvé et H. Godmaire, 2004)

L'intérêt stratégique de la participation

- Mettre en commun **des ressources et des compétences**
- Favoriser l'appropriation des **savoirs** par les populations
- Ouvrir sur un large éventail de **solutions possibles**
- Développer la **solidarité nécessaire** pour leur mise en œuvre

(L. Sauvé et H. Godmaire, 2004)

L'intérêt stratégique de la participation

Contrairement à la « **prescription** de consignes ou à l'**enseignement frontal**, exogène, parfois culpabilisant et souvent dérangeant »...

... « adopter une **approche collaborative** où les participants

- *identifient les aspects positifs de leurs pratiques mais aussi les aspects problématiques

- *recherchent ensemble des éléments de solution. »

(L. Sauvé et H. Godmaire, 2004)

L'intérêt ontologique de la participation

- Favoriser le développement social local
- *La participation est « de nature à favoriser le développement social en valorisant et renforçant les capacités des acteurs du milieu, en stimulant le sentiment d'appartenance à une communauté ou une région, en promouvant l'exercice de la démocratie participative et en développant des compétences en matière de résolution de problèmes ou de réalisations de projets. » (L. Sauvé et H. Godmaire, 2004)*

Conclusion

Expérimenter l'articulation entre les méthodologies de la promotion de la santé et celles de la santé environnement

- Pour apprendre les uns des autres et apprendre ensemble
- Pour installer une dynamique participative favorisant l'exploration des interactions complexes entre les personnes, leur groupe social et le milieu de vie en ce qui a trait à l'environnement et à la santé
- Pour concevoir et mettre en œuvre des projets d'amélioration de ce réseau d'interactions, dans une perspective de **promotion de la santé environnementale**

Merci de votre attention !